



NOTE F.F.C. A L'ATTENTION DES CLUBS DE BMX

ORGANISATION DE LA SAISON SPORTIVE BMX 2013

1. CALENDRIER NATIONAL	2
2. CALENDRIER INTERNATIONAL.....	2
3. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES	3
4. CLASSEMENT PAR POINTS	4
• Le Classement Par Points – Via Indoors et CDF:	4
• Le Classement Par Points – Via National BMX :	4
• A partir de la catégorie minime (filles et garçons)	5
• Pupilles et benjamins (filles et garçons)	5
5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL	7
• Spécificités du Challenge Européen.....	7
• Spécificités du Challenge Mondial.....	8
6. PORT DU MAILLOT NATIONAL.....	9
7. NUMEROTATION DES PILOTES.....	9
• Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2)	9
• Catégories Elites et Elites 2.....	9
• Au niveau international	10
8. TYPES DE LICENCES.....	10
9. LES EPREUVES REGIONALES	10
• Le Championnat Régional	10
• Les rencontres Interclubs	10
10. LES EPREUVES NATIONALES	11
• Le National BMX.....	11
• Les Indoors	11
• La Coupe de France	11
• La liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales et internationales.....	12
11. TROPHEE DE FRANCE BMX.....	12
12. LE CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BMX	13
• Le Challenge National	13
• Les Championnats de France.....	13
13. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS	13
14. CHANGEMENT DE CATEGORIES	13
15. DEROGATIONS	14
16. ENGAGEMENTS EN LIGNE.....	14
17. SECURITE DES PILOTES.....	15
• Casque intégral.....	15
• Pédales automatique :	15
• Réglementation particulière UEC :	15

1. CALENDRIER NATIONAL

Date	Lieu	Comité	Type d'épreuve
08 et 09 décembre 2012	St Etienne	Rhône-Alpes	Indoor
23 et 24 février 2013	Caen	Normandie	Indoor
09 et 10 mars 2013	Joué-Lès-Tours	Région Centre	Coupe de France
30 et 31 mars 2013	Pernes Les Fontaines	Provence	Coupe de France
13 et 14 avril 2013	Saint Jean d'Angély	Poitou-Charentes	Coupe de France
03 et 04 mai 2013	Mours-Romans	Rhône Alpes	Coupe de France
25 et 26 mai 2013	Compiègne	Picardie	Coupe de France
20 et 21 avril 2013	National BMX
11 et 12 mai 2013	National BMX
15 et 16 juin 2013	National BMX
29 et 30 juin 2013	Serre-Chevalier	Provence	TFBMX
05, 06 et 07 juillet 2013	Massy	Ile de France	Challenge, Chpt de France

2. CALENDRIER INTERNATIONAL

Un coureur doit faire partie de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationale 2013 pour pouvoir prétendre à participer aux courses internationales.

Les courses internationales organisées sous l'égide de l'UEC sont les manches du Championnat d'Europe. Elles concernent exclusivement les catégories Junior et Elite, Homme et Femme.

Elles sont au nombre de 12 en 2013. Chaque évènement comprend 2 courses, une le samedi et une le dimanche sauf pour l'épreuve se déroulant en France et la finale à Dessel.

06 et 07 avril 2013	Messigny et Vantoux	France	Chpt d'Europe M 1 et M 2
27 et 28 avril 2013	Pardubice	Rep. Tchèque	Chpt d'Europe M 3 et M 4
18 et 19 mai 2013	Weiterstadt	Allemagne	Chpt d'Europe M 5 et M 6
01 et 02 juin 2013	Ängelholm	Swède	Chpt d'Europe M 7 et M 8
08 et 09 juin 2013	Riga	Lettonie	Chpt d'Europe M 9 et M 10
12 au 14 juillet 2013	Dessel	Belgique	Chpt d'Europe M 11 et M 12
19 et 20 avril 2013	Manchester	Angleterre	Supercross UCI
10 et 11 mai 2013	Santiago Del Estero	Argentine	Supercross UCI
15 et 16 juin 2013	Papendal	Hollande	Supercross UCI
06 et 07 septembre 2013	Abbotsford	Canada	Supercross UCI
27 et 28 septembre 2013	Chula-Vista	Etats-Unis	Supercross UCI
25 au 28 juillet 2013	Auckland	Nouvelle-Zélande	Championnat du Monde

Depuis 2011 les titres de « Champion d'Europe de BMX » ne sont attribués qu'aux catégories 20 pouces. Il y aura donc un titre attribué en Junior Women, Junior Men, Elite Women, Elite Men.

Le classement du Championnat d'Europe 2013 se fera sur les 10 meilleurs résultats obtenus sur les 12 courses.

Par ailleurs pour pouvoir figurer dans le classement général, il faut avoir participé à au moins 8 courses.

Lorsqu'un coureur est régulièrement engagé dans une des manches du Championnat d'Europe et ne peut participer à l'épreuve pour cause de blessure (par exemple aux entraînements du vendredi), il sera considéré comme participant au classement général sans pour autant marquer de point.

Dans ce cas, le Chef d'Equipe du coureur concerné devra immédiatement prévenir l'administrateur UEC et présenter les documents de l'hôpital ou du staff médical prouvant que le coureur est incapable de participer à l'épreuve.

Les coureurs provenant d'autres continents sont autorisés à participer aux manches du Championnat d'Europe 2013 mais ne peuvent pas figurer dans le classement général.

Dans le cadre des manches du Championnat d'Europe 2013, les organisateurs des différentes épreuves organiseront également des courses réservées aux catégories Challenge dans les classes suivantes :

Boys 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Men 17/24, 25/29, 30 +

Girls 9+10, 11+12, 13+14, 15+16.

Women 17 +

Cruisers 13+14, 15+16, 17+24, 25-29, 30-39, 40-44 and 45 and over.

Ces catégories seront courues le samedi et le dimanche.

Il faut être sur la liste des coureurs autorisés pour pouvoir participer à ce type d'épreuve.

Ces catégories ne seront également pas courues à Dessel puisque l'épreuve Belge recevra l'European Challenge du 12 au 14 juillet 2013 dans les catégories suivantes :

Boys 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Men 17/24, 25/29, 30 +

Girls 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Women 17 +

Cruisers 13+14, 15+16, 17+24, 25-29, 30-39, 40-44 and 45 and over.

La FFC dresse chaque année la liste des coureurs sélectionnés pour disputer cette épreuve à l'issue du classement par points (CPP).

3. TABLEAUX DES DIFFERENTES CATEGORIES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Annexe 1 : Catégories nationales

Annexe 2 : Catégories internationales

A noter que la catégorie Prélissance **n'existe pas au niveau national**. Cependant, elle peut exister au niveau régional.

4. CLASSEMENT PAR POINTS

Les pilotes autorisés à courir dans les épreuves du classement par points (CPP) sont ceux figurant sur la liste officielle diffusée par la F.F.C. (wild-cards incluses).

Les wild-cards sont fixées par rapport au nombre de pilotes licenciés option BMX à la date de la dernière Assemblée Générale.

Les conditions de participation aux différentes épreuves nationales sont détaillées dans l'annexe 4 du présent document.

Annexe 3 : Modes de sélections pour la Saison 2013

Pour la saison 2013, il y aura deux classements par points :

- Le Classement Par Points - Via Indoors et CDF:

Ce CPP sert à déterminer la liste des pilotes sélectionnés pour **la Finale du Challenge Européen** et pour **le Challenge Mondial** (hors Pupilles et Benjamins), ainsi que pour définir les montées-descentes à l'issue de la saison.

Les épreuves suivantes sont retenues pour le Classement Par Points de la saison 2013 :

- 2 Indoors : St Etienne et Caen
- 5 Coupes de France : Joué-Lès-Tours, Pernes Les Fontaines, Saint Jean d'Angély, Mours-Romans, Compiègne
- 1 Manche Europe : Messigny et Vantoux

- Le Classement Par Points - Via National BMX :

Ce CPP sert à déterminer la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX, au Challenge National et aux Championnats de France. Il y aura un CPP-National BMX par zone Interrégion.

Les quotas de sélections par zone Interrégion pour la saison 2013 sont les suivants :

		TROPHEE DE France BMX								
Saison 2013	Quotas par zone ITR	Garçons 8 ans et moins	Filles 8 ans et moins	Pupilles	Pupilles Filles	Benjamins	Benjamines	Cr Minimes	Minimes	Minimes Filles
Cible		130	30	220	40	230	50	40	210	40
Qualifiés Zone NE	26,10%	34	8	57	10	60	13	10	55	10
Qualifiés Zone SE	32,20%	42	10	71	13	74	16	13	68	13
Qualifiés Zone NO	27,26%	35	8	60	11	63	14	11	57	11
Qualifiés Zone SO	14,43%	19	4	32	6	33	7	6	30	6

		CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France						
Saison 2013	Quotas par zone ITR	Cadets	Cadettes	Juniors	Femmes 17+	Homme 19/24	Homme 25/29	Homme 30+
Cible		230	40	150	50	110	50	60
Qualifiés Zone NE	26,10%	60	10	39	13	29	13	16
Qualifiés Zone SE	32,20%	74	13	48	16	35	16	19
Qualifiés Zone NO	27,26%	63	11	41	14	30	14	16
Qualifiés Zone SO	14,43%	33	6	22	7	16	7	9

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE France								
Saison 2013	Quotas par zone ITR	Cr Cadets	Cr Femmes 17+	Cr Juniors	Cr 19/24	Cr 25/29	Cr 30/39	Cr 40+
<i>Cible</i>		50	25	50	40	30	60	60
Qualifiés Zone NE	26,10%	13	7	13	10	8	16	16
Qualifiés Zone SE	32,20%	16	8	16	13	10	19	19
Qualifiés Zone NO	27,26%	14	7	14	11	8	16	16
Qualifiés Zone SO	14,43%	7	4	7	6	4	9	9

Il est important de noter que les pilotes féminines âgées de 17 ou 18 ans, et qui feront parties des pilotes qualifiées à l'issue du National BMX, participeront dans la nouvelle catégorie Juniors Dames aux Championnats de France de BMX à Massy (IDF).

- A partir de la catégorie minime (filles et garçons)

Concernant la sélection pour la Finale du Challenge Européen et du Challenge Mondial, elle se fera via le CPP sur les 8 courses (2 Indoors + 5 Coupes de France + 1 Manche Europe), les 6 meilleurs résultats sont pris en compte pour le classement final en 20 pouces (à partir de la catégorie Minime), et les 4 meilleurs résultats pour toutes les catégories cruiser.

Il n'y a aucune obligation de participer à l'ensemble des compétitions.

- Pupilles et benjamins (filles et garçons)

En ce qui concerne ces catégories, les dispositions d'accès pour la Finale du Challenge Européen et du Challenge Mondial sont les suivantes : classement sur les 3 manches du National BMX de la zone Interrégion où évolue le pilote.

Le nombre de pilotes qualifiés par zone et **par année d'âge** pour ces deux épreuves sont les suivants :

Zone ITR	Selection pour 16 pilotes (si pas de réunionnais)	Selection pour 15 pilotes + 1 réunionnais
Zone Nord Est	4	4
Zone Sud Est	5	5
Zone Nord Ouest	4	4
Zone Sud Ouest	3	2

Les sélections se faisant dans les catégories françaises comprenant deux années d'âges, il convient de préciser que conformément au tableau ci-dessus, seront sélectionnés :

Challenge Européen et Challenge Mondial					
Saison 2013	Quotas par zone ITR	Pupille Fille	Pupille Garçon	Benjamine	Benjamin
Cibles		30	30	30	30
Qualifiés Zone NE	26,10%	Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2004 + Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2003	Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2004 + Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2003	Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2002 + Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2001	Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2002 + Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2001
Qualifiés Zone SE	32,20%	Les 5 premières du CPP National BMX nées en 2004 + Les 5 premières du CPP National BMX nées en 2003	Les 5 premiers du CPP National BMX nés en 2004 + Les 5 premiers du CPP National BMX nés en 2003	Les 5 premières du CPP National BMX nées en 2002 + Les 5 premières du CPP National BMX nées en 2001	Les 5 premiers du CPP National BMX nés en 2002 + Les 5 premiers du CPP National BMX nés en 2001
Qualifiés Zone NO	27,26%	Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2004 + Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2003	Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2004 + Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2003	Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2002 + Les 4 premières du CPP National BMX nées en 2001	Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2002 + Les 4 premiers du CPP National BMX nés en 2001
Qualifiés Zone SO	14,43%	Les 2 premières du CPP National BMX nées en 2004 + Les 2 premières du CPP National BMX nées en 2003	Les 2 premiers du CPP National BMX nés en 2004 + Les 2 premiers du CPP National BMX nés en 2003	Les 2 premières du CPP National BMX nées en 2002 + Les 2 premières du CPP National BMX nées en 2001	Les 2 premiers du CPP National BMX nés en 2002 + Les 2 premiers du CPP National BMX nés en 2001

Dans le cas où la 16^{ème} place réservée à un réunionnais resterait libre, le 3^{ème} pilote du CPP National BMX de la zone Sud-Ouest serait alors qualifié.

Remarques :

- En cas d'égalité à l'issue du classement CPP (ou CPP National BMX), c'est le nombre total initial (avant correction) de points obtenus lors de la saison qui permettra de départager les ex-æquo. Si une égalité persiste, c'est le nombre de points obtenus lors de la dernière course qui sera retenu puis le résultat obtenu dans la phase de qualification précédente etc...
- Aucun pilote blessé ne pourra prendre le départ d'une épreuve. Les pilotes blessés aux essais ne pourront pas prendre part au classement par points et seront considérés comme absents. Les pilotes blessés en manches ne pourront pas prétendre à la suite de la compétition. Cependant, les pilotes ne seront pas supprimés du classement et les éventuels points marqués lors des deux manches qualificatives leur resteront acquis.
- Le trait rouge figurant sur le Classement Par Point, et délimitant les sélectionnés des non sélectionnés, est donné à titre indicatif et ne doit en aucun cas être considéré comme facteur de sélection définitive.

5. SELECTION CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL

Annexe 4 : Conditions de participation 2013

La sélection au challenge européen et mondial s'opère à partir du CPP, pour les filles comme pour les garçons (hors Pupilles et Benjamins).

Les catégories dont les effectifs sont :

1 coureur classé au CPP	=	1 coureur sélectionné
2 pilotes classés au CPP	=	2 pilotes sélectionnés
3 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
4 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
5 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
6 pilotes classés au CPP	=	3 pilotes sélectionnés
7 pilotes classés au CPP	=	4 pilotes sélectionnés
8 pilotes classés au CPP	=	5 pilotes sélectionnés
9 pilotes classés au CPP	=	6 pilotes sélectionnés
10 pilotes classés au CPP	=	7 pilotes sélectionnés
11 pilotes classés au CPP	=	8 pilotes sélectionnés
12 pilotes classés au CPP	=	9 pilotes sélectionnés
13 pilotes classés au CPP	=	10 pilotes sélectionnés
14 pilotes classés au CPP	=	11 pilotes sélectionnés
15 pilotes classés au CPP	=	12 pilotes sélectionnés
16 pilotes classés au CPP	=	13 pilotes sélectionnés

Pour un effectif supérieur ou égal à 17, seront qualifiés les 15 premiers pilotes du CPP auquel sera rajouté 1 pilote réunionnais. Dans le cas où ce dernier ne prendrait cette place réservée, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

La catégorie Elite 2 est éclatée lors des épreuves internationales de la façon suivante :

- Pilotes âgés de 17 ans et 18 ans :participent en Junior Men,
- Pilotes âgés de 19 ans à 24 ans :participent en Homme 17/24,
- Pilotes âgés de 25 ans à 29 ans :participent en Homme 25/29,
- Pilote âgés de 30 ans et + :participent en Homme 30 ans et +

Pour la saison 2013, le classement Elite 2 utile à la sélection pour la Finale du Challenge Européen et le Challenge Mondial, se fera sur les 8 épreuves du CPP.

La sélection définitive sera effectuée par la Commission Nationale BMX à l'issue de la dernière Coupe de France à Compiègne (PIC).

• Spécificités du Challenge Européen

Si le vainqueur du **Challenge Européen** de l'année précédente (qui est qualifié d'office) figure parmi les 15 premiers du CPP, alors le 16^{ème} du CPP sera également qualifié.

Conformément à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau Inter, seront qualifiés pour participer à la Finale du Challenge Européen 2013 :

- Homme 17/24 :
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 19 à 24 ans sans restriction,
 - Tous les pilotes Juniors et Homme 19/24 classés au CPP sans restriction,
- Homme 25/29 :
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 25 à 29 ans sans restriction,
 - Tous les pilotes Homme 25/29 classés au CPP sans restriction,
- Master
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 30 ans et + sans restriction,
 - Tous les pilotes Homme 30 ans et + classés au CPP sans restriction,

Les pilotes Elites 2 (hors pilotes âgés de 17 ou 18 ans), souhaitant être qualifiés en Cruiser pour la finale du Challenge Européen, doivent participer aux Indoors et aux Coupes de France dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP.

Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Challenge Cruiser et non en Challenge 20 pouces.

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Il n'y a pas de quota de sélection pour les catégories **Elite 1, Elite Dames, Homme 17/24, Homme 25/29 et Homme 30 ans et +**, au niveau européen.

Toutes les courses du Championnat d'Europe inscrites au calendrier seront prises en compte pour le classement UCI.

- Spécificités du Challenge Mondial

Pour le Challenge Mondial, ce sont tous les finalistes de l'année précédente qui sont qualifiés d'office et qui libéreront autant de places que de finalistes.

La participation aux Championnats du Monde 2013 n'est possible que pour les pilotes Juniors Men/Women et Elite Men/Women remplissant les conditions d'accès fixées à l'annexe 5.

Annexe 5 : Qualification pour les Championnats du Monde BMX

Conformément à l'éclatement de la catégorie Elite 2 au niveau Inter, seront qualifiés pour participer au Challenge Mondial en 2013 :

- Homme 17/24 :
 - Les 9 premiers du classement Elite 2 âgés de 19 à 24 ans,
 - Les 3 premiers Juniors du CPP,
 - Les 3 premiers Homme 19/24 du CPP,
 - 1 pilote réunionnais
- Homme 25/29 :
 - Les 12 premiers du classement Elite 2 âgés de 25 à 29 ans
 - Les 3 premiers du CPP Homme 25/29
 - 1 pilote réunionnais

- Master :
 - Les 10 premiers du classement Elite 2 âgés de 30 ans et +
 - Les 5 premiers du CPP Homme 30 et +
 - 1 pilote réunionnais

Dans le cas où il n'y aurait pas de réunionnais, ce dernier sera toujours remplacé par le pilote Elite 2 suivant au classement de la catégorie (sauf pour la catégorie Master où le 6^{ème} du CPP Homme 30 + sera sélectionné).

En cas de non participation d'un pilote sélectionné, aucun remplacement ne sera réalisé.

Les pilotes Elite 2 (hors pilotes âgés de 17 ou 18 ans), souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Mondial, doivent participer aux Indoors et aux Coupes de France dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Challenge Cruiser et non en Challenge 20 pouces.

6. PORT DU MAILLOT NATIONAL

Dans le cadre du Championnat et du Challenge Mondial, le port du maillot national est **obligatoire** pour toutes les catégories.

Pour les pilotes des catégories Championnat ayant un numéro permanent UCI, ce dernier doit obligatoirement figurer sur le maillot national suivant les dispositions du règlement UCI.

Pour toutes les épreuves du Championnat d'Europe et à l'occasion du Challenge européen, les pilotes sont tenus de porter soit un **écusson France** sur chaque épaule soit le **maillot national**.

Le port des écussons « France » ou du maillot national est obligatoire pour les catégories de Championnat pour **toutes** les manches du Championnat d'Europe et pour les catégories Challenge lors de la finale à Dessel.

7. NUMEROTATION DES PILOTES

- **Toutes catégories (sauf Elites et Elites 2)**

Les numéros de plaque des pilotes figurent sur la licence. Les numéros sont attribués définitivement tant que le coureur reste licencié.

Le numéro cruiser est le même qu'en catégorie 20 pouces (plaque rouge et numéros blancs).

- **Catégories Elites et Elites 2**

Les pilotes de la catégorie Elite 1, Elite 2, Elite Dames ont un numéro de plaque correspondant au classement de la Coupe de France de l'année précédente.

Les pilotes Elite (**hors Elite 2**) ayant un numéro permanent attribué par l'UCI doivent porter ce numéro sur toutes les courses organisées en France.

Pour les catégories Cruiser, les pilotes doivent utiliser la même plaque et le même numéro qu'en 20 pouces.

Pour tous les pilotes ayant participé au CPP de l'année précédente et accédant à la catégorie supérieure, la numérotation se fera à la suite du dernier numéro déjà existant de la catégorie.

Dans le cadre de toutes les courses nationales et internationales, une plaque latérale avec les numéros sur les 2 faces extérieures devra être fixée sur le cadre du vélo juste derrière la colonne de direction. Elle portera les mêmes numéros que la plaque frontale (à l'exception de la lettre d'identification) et devra respecter les spécifications définies par la réglementation en vigueur.

Les numéros collés sur la cadre sont **interdits** (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

Attention à la gaine de câble de frein, elle ne doit pas gêner la lecture de la plaque latérale, sous peine de disqualification du pilote.

- Au niveau international

Pour les courses de niveau Challenge inscrites au calendrier international, se déroulant en France ou à l'étranger, les pilotes participants porteront un numéro en relation avec leurs places obtenues au Challenge européen ou mondial dans les catégories 20 et 24 pouces. Ces numéros sont édités par la commission BMX de l'UEC.

Les autres porteront également un numéro attribué par l'UEC valable pour toute la saison 2013.

Ils prendront connaissance de ce numéro lors de la première épreuve internationale à laquelle ils participeront.

8. TYPES DE LICENCES

Il est important de noter qu'un coureur en possession d'une licence « **Pass'Cyclisme** » peut participer uniquement aux épreuves **BMX départementales et régionales**.

Par ailleurs cette licence ne lui **permet pas de participer aux National BMX**, même si cette épreuve se déroule sur son propre territoire.

Au cas où ce coureur désirerait participer aux National BMX et autres courses nationales et internationales il devra contracter une licence correspondante à sa catégorie et s'acquitter de la différence de tarification.

Annexe 6 : Types de Licences BMX 2013

9. LES EPREUVES REGIONALES

- Le Championnat Régional

Le Championnat Régional permet de sélectionner les pilotes qui disputeront ensuite les épreuves du National BMX, et par la suite, soit le Trophée de France BMX, soit la finale du Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors).

Chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés aux épreuves du National BMX selon ses propres critères.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional et accéder jusqu'au Trophée de France BMX, Challenge National ou Championnats de France (pour les cadets et juniors) s'ils sont sélectionnés à l'issue du National BMX.

- Les rencontres Interclubs

Les rencontres Inter Clubs sont dirigées vers les nouveaux licenciés et à ceux qui n'ont jamais été inscrits dans une épreuve de Championnat Régional. Elles sont organisées entre clubs proches afin de limiter au maximum les frais de déplacement.

10. LES EPREUVES NATIONALES

Annexe 7 : Les Epreuves Nationales de BMX 2013

Elles se décomposent en trois épreuves distinctes :

- Le National BMX
- Les Indoors
- La Coupe de France

- Le National BMX

Le National BMX est une série de 3 épreuves par zone Interrégion. Elle concerne toutes les catégories de pilotes sauf les Elites.

Les épreuves du National BMX se dérouleront simultanément par zone aux dates suivantes :

- Les 20 et 21 Avril
- Les 11 et 12 Mai
- Les 15 et 16 Juin

Suite aux différents Championnats Régionaux, chaque Comité Régional détermine la liste des pilotes sélectionnés pour participer ensuite aux épreuves du National BMX selon ses propres critères.

Le National BMX permet au pilote de se qualifier pour le Trophée de France de BMX ou Challenge National et Championnats de France (cf. Classement Par Points National BMX ci-dessus).

A partir de 2013, les Comités Régionaux **n'ont plus la possibilité de procéder à des repêchages** à l'issue des épreuves du National BMX pour accéder au Challenge National/Championnats de France ou au TFBMX.

- Les Indoors

Les Indoors sont des épreuves se déroulant en intérieur sur une piste de BMX temporaire et construite spécialement pour l'occasion.

Les Indoors sont des épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Pour la saison 2013 deux Indoors se dérouleront :

- Les 08 et 09 Décembre à Saint Etienne (RHA)
- Les 23 et 24 Février à Caen (NOR)

Ils concernent toutes les catégories de pilotes autorisés à courir sauf les pilotes âgés de 8 ans et moins (voir tableau des catégories concernées).

Seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales sont autorisés à participer.

- La Coupe de France

La Coupe de France est une série de 5 épreuves ouvertes aux pilotes ayant plus d'une année de licence.

Elle concerne toutes les catégories de pilotes autorisés à courir sauf les pilotes âgés de 8 ans et moins (voir tableau des catégories concernées).

Seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve et faisant partie de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales sont autorisés à participer.

Lors d'une épreuve de la Coupe de France, les pilotes des catégories Challenge et Championnat peuvent participer suivant les dispositions suivantes :

- Challenge :

Les pilotes des catégories Challenge 20 et 24 pouces auront un classement sur 5 épreuves (toutes les épreuves comptent).

- Championnat :

Les pilotes des catégories Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 disputeront 2 manches 20 pouces (une le samedi après midi et une le dimanche après midi) à l'occasion de chaque épreuve de la Coupe de France.

La Coupe de France pour ces catégories se déroulera donc sur 10 épreuves, toutes les manches comptant pour le classement général.

La Coupe de France de BMX est support au Championnat de France des Divisions Nationales de BMX.

- La liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales et internationales.

Cette liste détermine, suivant les résultats de l'année n-1, les pilotes autorisés à courir les épreuves du calendrier national (Indoor et Coupe de France) et international (manches européennes).

Les pilotes figurant sur la liste en 20 pouces en 2013 ont la possibilité de rouler en cruiser. En revanche, l'inverse n'est pas possible.

La liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales et internationales est consultable auprès de votre correspondant régional.

Pour la saison 2014, la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales, déterminera :

- les pilotes qui seront autorisés à faire les Coupes de France et les Indoors suivant la nouvelle réforme. Seules les catégories « nationales » seront à autorisées à participer. Les pilotes qui composeront ces catégories seront ceux de la liste en 2014.
- les pilotes qui seront autorisés à faire les manches européennes mais dont la catégorie n'est pas sur les Coupes de France.

L'établissement de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales 2014 se fera suivant le CPP 2013 dont les quotas de sélectionnés seront annoncés en Janvier 2014.

11. TROPHEE DE FRANCE BMX

Le Trophée de France BMX est une compétition nationale ouverte aux pilotes appartenant aux catégories 8 ans et moins, pupilles, benjamins et minimes (depuis 2013) qui auront au préalable été sélectionnés à l'issue des résultats du National BMX.

Cette finale nationale sera organisée les 29 et 30 Juin 2013 à Serre Chevalier (PRO).

Elle fera l'objet de 9 classements individuels pour les catégories 8 ans et moins, Pupille, Benjamin, Minime (filles et garçons) et Cruiser Minime (mixte).

Un classement par Comité sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque comité.

12. LE CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BMX

Cette épreuve se déroulera les 05, 06 et 07 Juillet 2013, à MASSY (IDF).

- **Le Challenge National**

Le Challenge National est ouvert à tous les pilotes âgés de 19 ans et plus et qualifiés suite au National BMX et concerne la catégorie Challenge.

Consécutivement à la création de la catégorie Junior Dames en Championnat, la catégorie Femme 17 ans et + passe à Femme 19 ans et + au Challenge National.

Pour cette épreuve la catégorie Elite 2 (hors Juniors) reste maintenu mais passe exceptionnellement en Challenge et ce, afin de permettre aux pilotes qui la composent de ce disputer le titre de vainqueur du Challenge National Elite 2.

- **Les Championnats de France**

Les Championnats de France sont ouverts à tous les Elite 1 et Elite Dame, ainsi qu'aux pilotes Cadets (Garçons/Filles) et Juniors (Hommes/Dames) sélectionnés suite au National BMX.

Un titre de Champion de France sera décerné aux vainqueurs en 20 pouces pour ces catégories ainsi qu'en 24 pouces pour les Cadets et Juniors.

A partir de 2013, un titre de Championne de France Junior Dames a été créé. Cette catégorie se compose des Femmes âgées de 17 ans et 18 ans, évoluant en Elite Dames ET de celles qualifiées à l'issue du National BMX via la catégorie Femme 17 ans et +.

Conformément à la réglementation fédérale, les vainqueurs des Championnats de France de l'année précédente qui évoluent toujours dans la catégorie du titre décerné ont l'obligation de porter le maillot tricolore sur toutes les épreuves nationales mais également internationales.

13. CATEGORIES 8 ANS ET MOINS

Depuis 2006, les pilotes âgés de 8 ans et moins (nés en 2005 et après) ne peuvent pas participer aux épreuves Indoor, Coupes de France, Internationales.

Ils ont accès à toutes les épreuves départementales et régionales, au Championnat régional, au National BMX, ainsi qu'au Trophée de France de BMX.

14. CHANGEMENT DE CATEGORIES

Tous les pilotes concernés par les changements de catégories en 2013, dont le statut se trouve modifié suite à leurs résultats, devront de ce fait opter pour le type de licence correspondant à cette catégorie (voir le tableau des licences en annexe 6).

Le classement général de la Coupe de France permet de classer les pilotes Elite Dames, Elite 1 et Elite 2 à l'issue de la saison. Il permet également d'attribuer les numéros de plaque pour la saison future. Le CPP (pour les pilotes de la catégorie Challenge) et le classement Général de la Coupe de France (pour les pilotes de la catégorie Championnat) déterminent les montées-descentes à l'issue de la saison et pour l'année n+1.

Le document relatif aux montées-descentes sera diffusé suite à la CNBMX de Janvier 2013.

15. DEROGATIONS

Il est rappelé que les demandes de dérogations doivent être faites à titre exceptionnel et dans le seul but de se maintenir.

Pour les demandes de dérogations concernant la catégorie Elite 1, ces dernières doivent avoir pour destinataire la Direction Technique Nationale. Pour les autres, le destinataire de la demande de dérogation doit être la CNBMX.

Le cheminement obligatoire d'une demande de dérogation est le suivant :

- Le pilote fait une demande de dérogation qui doit être visée par son président de club,
- Cette demande est ensuite envoyée au Comité Régional auquel le pilote appartient,
- Le Comité Régional, donne alors son avis, tamponne la demande et l'envoi à la FFC,
- La FFC donnera l'avis définitif après consultation de la CNBMX et/ou de la DTN.

Toute demande de dérogation qui ne suivra pas le cheminement précisé ci-dessus ou qui ne fera pas apparaître le tampon du Comité Régional, ne sera pas prise en compte.

16. ENGAGEMENTS EN LIGNE

Pour la saison 2013, tous les engagements pour les compétitions nationales (hors National BMX) et internationales se feront par le système d'engagements en ligne sur le site internet de la FFC.

Engagements en ligne			
↙ Epreuves / Inscriptions par →	DN	Clubs	Comités Régionaux
National BMX	NON	NON	NON
Coupe de France	OUI	OUI	NON
Trophée de France BMX	NON	NON	OUI
Challenge National	NON	NON	OUI
Championnat de France	OUI	NON	OUI
Manche Européenne (Challenge/Championnat)	OUI	OUI	NON
Finale du Challenge/Championnat Européen	OUI	OUI	NON
Coupe du Monde	OUI	OUI	NON
Challenge/Championnat Mondial	OUI	OUI	NON

Attention ! Tout engagement non réglé par CB via le site internet et le système d'engagement en ligne ne sera pas pris en compte. Le cas échéant, les pilotes concernés devront se réinscrire avec pénalité.

17. SECURITE DES PILOTES

- Casque intégral : Le port du casque intégral obligatoire, concerne toutes les catégories de pilotes.
- Pédales automatique : Elles sont autorisées en France en compétition pour toutes les catégories de pilotes nés en 1996 et avant.

Au niveau des épreuves régies par l'UEC, les pédales à blocage automatiques sont autorisées pour les pilotes nés en 2000 et avant.

Elles sont donc autorisées dans toutes les compétitions internationales dans les catégories 20 et 24 pouces à partir de 13 ans.

L'utilisation des pédales automatiques lors d'une épreuve régie par l'UEC, pour les années à venir, se fera selon les dispositions suivantes :

Saison de BMX	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Année de naissance	<i>Utilisation des pédales automatiques sous le règlement UEC</i>								
1999	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2000	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2001	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
2002	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI
2003	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI

A l'occasion du Challenge et du Championnat du Monde, les pédales automatiques sont autorisées dans toutes les classes d'âge.

- Réglementation particulière UEC : Les courses organisées sous l'égide de l'UEC, à savoir les 12 manches qui constituent le Championnat d'Europe, sont réglementées de la même façon qu'en France. La seule modification majeure du règlement concerne les catégories autorisées à utiliser les pédales à blocage automatique.
 Au niveau européen un coureur peut utiliser les pédales à blocage automatique à partir de la catégorie 13 ans, alors que cet âge est de 17 ans en France.
 Cette règle s'applique également pour toutes les courses internationales organisées en France et inscrites au calendrier UCI.